

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Auguste Desmoulins, 14 janvier 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Desmoulins, 14 janvier 1885

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[14 janvier 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Desmoulins, Auguste \(1823-1892\)](#)

Lieu de destination37, rue Brochant, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin explique à Desmoulins que depuis sa fondation, le journal *Le Devoir* soutient contre le scepticisme général le pacifisme au même titre que les réformes sur l'habitation, la mutualité nationale ou l'hérédité de l'État, et qu'il a provoqué un mouvement en France avec le lancement d'une pétition destinée aux chambres. Il affirme à Desmoulins qu'il est prêt à accepter sa proposition et de faire cause commune avec le comité de Paris à la condition que cela ne brise pas le mouvement initié, et si, par exemple, ce dernier acceptait la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine et acceptait de soutenir la pétition du *Devoir*. Sur une caisse internationale de la paix que Desmoulins et Hodgson Pratt veulent créer : Godin ne soutient pas ce projet, mais souhaiterait que les frais engagés par *Le Devoir* pour la propagande la paix soient en partie couverts. Il transmet ses compliments à la compagnie de Desmoulins.

NotesLe texte de la lettre de Godin est partiellement reproduit dans le « Bulletin du comité de Paris de l'arbitrage et de la paix » paru dans le numéro 335 du journal *Le Devoir* du 8 février 1885 (en ligne :

<https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/85/100/835/0/0>, consulté le 17 octobre

2023). Auguste Desmoulins avait demandé à Godin s'il était prêt à publier dans le bulletin de la paix du *Devoir* les communications du comité de Paris de la Fédération pour la paix et l'arbitrage.

Support

- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Une partie du texte de la lettre est réécrite à la mine de plomb par-dessus l'encre de la copie.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#), [Pétitions](#)

Personnes citées

- [Comité de Paris de la Fédération internationale pour la paix et l'arbitrage](#)
- [Desmoulins-Sleyden, Henriette \(1829-1922\)](#)
- [Pratt, Hodgson \(1824-1907\)](#)

Événements cités [Conférence internationale de l'arbitrage et de la paix \(17-20 octobre 1882, Bruxelles\)](#)

Lieux cités

- [Alsace \(France\)](#)
- [Lorraine \(France\)](#)
- [Paris](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation4 p. (356r, 357r, 358r, 359r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
